



Une démarche participative qui mobilise le cadre des Objectifs de Développement Durable pour évaluer les effets attendus du Plan de Relance de la Wallonie.

Cette évaluation tire des enseignements sur les réponses adressées par le Plan de Relance de la Wallonie (PRW) au triple enjeu – économique, social et environnemental – auquel fait face la Wallonie, ainsi qu'en matière de gouvernance publique. En identifiant une large palette d'effets attendus du PRW, et les mécanismes par lesquels ces effets pourraient s'opérer, l'IWEPS fournit, au Gouvernement wallon et aux acteurs et actrices intéressés-es, des connaissances utiles pour mener au mieux le PRW vers ses objectifs.

L'évaluation du Plan de relance de la Wallonie (PRW) est un exercice démocratique essentiel. Commandé par le Gouvernement wallon et réalisé par l'IWEPS, il est composé de trois volets complémentaires. Le premier s'intéresse au contexte dans lequel se déploie le PRW et dresse un état des lieux de la situation sociale, économique et environnementale de la Wallonie. Le second propose une évaluation *ex ante* du PRW, c'est-à-dire une évaluation qui anticipe les résultats des projets du PRW. Le rapport de recherche n°52 d'évaluation *ex ante* du PRW au regard des ODD s'inscrit dans ce second volet. Enfin, le troisième volet sera composé d'évaluations thématiques *ex post*, réalisées dès que les projets du PRW auront produit leurs premiers effets.

Une démarche participative, ancrée sur le cadre des ODD, pour aller au-delà d'une réflexion en silos

Les 17 Objectifs de Développement Durable offrent un cadre internationalement reconnu pour promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète et en s'assurant que personne ne soit laissé pour compte. Ce cadre a été établi par les Nations unies en 2015. Les pays signataires, dont la Belgique, se sont engagés à atteindre les objectifs à l'horizon 2030. La Wallonie est ainsi impliquée dans la concrétisation de ces ODD.

Dans le rapport de recherche n°52, pour la première fois en Wallonie, est mise en œuvre une démarche participative qui mobilise le cadre des ODD afin d'avoir une vision globale des effets attendus du PRW. Les chercheurs de l'IWEPS ont ainsi consulté 139 experts et expertes : scientifiques ou acteurs de terrain.

Cet exercice a amené les acteurs et actrices à sortir d'une réflexion en silos et à tenter de s'approprier les ODD. L'évaluation a ainsi montré que la mobilisation du cadre des ODD pour penser l'action publique wallonne n'est pas une évidence. Elle invite à un travail d'adaptation des cibles des ODD au contexte wallon, pour favoriser l'appropriation et la mobilisation de ce cadre par chacun et chacune.

Quels sont les principaux résultats de cette évaluation ?

L'évaluation a mis en évidence, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité, une large palette d'effets attendus pour chacun des 22 objectifs stratégiques du PRW, et pour le Plan dans son ensemble, avec une attention particulière aux projets repris dans les programmes d'actions prioritaires (PAP).

L'évaluation montre la concentration de nombreux effets attendus du PRW sur les ODD 8 « Travail décent et croissance économique durable », ODD 9 « Industrie durable, innovation et infrastructures résilientes » et ODD 13 « Mesures de lutte contre les changements climatiques » ; ce qui tend à confirmer les visées de relance économique du Plan, tout en participant à la lutte contre les changements climatiques.

Le PRW s'adresse également à l'enjeu social par le biais d'une amélioration de l'éducation et de la formation (ODD 4 « Education de qualité et apprentissage tout au long de la vie »). C'est d'ailleurs via une augmentation des compétences que des effets positifs sur la sortie de la pauvreté (ODD 1) sont espérés.

En ce qui concerne l'enjeu de gouvernance (ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces »), il se traduit dans le PRW par des effets attendus en termes de réduction de la violence, d'amélioration de l'efficacité des institutions publiques et de participation accrue de tous à la prise de décision.

Lorsqu'on se focalise sur les PAP, de nombreux effets sur les ODD 8 « Travail décent et croissance économique durable », ODD 13 « Mesures de lutte contre les changements climatiques » et ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable pour tous » sont globalement maintenus. Il est impossible actuellement d'estimer les conséquences de cette priorisation sur les contributions effectives du PRW aux 17 ODD. Seul le suivi de l'état d'avancement des projets et des budgets associés permettra de déterminer si la sélection d'un projet dans les PAP induit une mise en œuvre plus rapide ou complète, au détriment ou non de projets non prioritaires.

L'ensemble des résultats peut être visualisé sous la forme d'une matrice de synthèse (voir annexe au communiqué de presse). Celle-ci se lit verticalement (par ODD) ou horizontalement (par Objectif stratégique du PRW), et emploie quatre couleurs pour caractériser les effets attendus.

Le rapport fournit des synthèses détaillées des résultats par objectif stratégique du PRW, avec des focus sur les projets des PAP. Il met également en évidence les mécanismes par lesquels les projets du PRW peuvent générer des effets positifs et/ou négatifs sur les différents ODD.

Soulignons, enfin, que les différents effets attendus ne pourront se concrétiser qu'en fonction de la mise en œuvre des projets et du contexte de déploiement du PRW.

Cette évaluation est aussi un outil pour poursuivre le progrès vers plus de développement durable

Aujourd'hui, dans le contexte actuel de crises et de transformations profondes que nous vivons, des questions collectives se posent, et politiquement, celle de savoir quelles sont les priorités pour la Wallonie. L'exercice proposé attire l'attention sur des signaux, tant positifs que négatifs, par rapport aux 17 ODD. En parallèle de diagnostics ou de tableaux de bord de suivi de la situation économique, sociale et environnementale en Wallonie il peut apporter des éléments de connaissances ou des balises pour développer des priorités, avec comme visée l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

Le Rapport de Recherche n°52 est disponible ici : <https://www.iweps.be/publication/evaluation-ex-ante-du-plan-de-relance-de-la-wallonie-au-regard-des-objectifs-de-developpement-durable/>

Toutes les informations sur le programme d'évaluation du Plan de Relance de la Wallonie et les publications de l'IWEPS liées à ce programme sont disponibles sur le site de l'Institut :

<https://www.iweps.be/projet/programme-devaluation-du-plan-de-relance-de-la-wallonie/>

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public (UAP) d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : www.iweeps.be

Matrice de synthèse des effets des 22 objectifs stratégiques du PRW en regard des 17 objectifs de développement durable

Source : Rapport de recherche de l'IWEPS n°52 "Evaluation ex ante du Plan de Relance de la Wallonie au regard des objectifs de développement durable", p. 100.
La clé de lecture des couleurs se trouve dans l'encadré 3 p.18 du rapport.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ODD 1	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 11	ODD 12	ODD 13	ODD 14	ODD 15	ODD 16	ODD 17
	Pas de pauvreté	Alimentation	Santé	Educations	Egalité sexes	Eau	Energie	Travail/Croissance	Industrie	Inégalités	Villes durables	Cons. et prod. durables	Climat	Océans	Biodiversité	Paix et justice	Partenariat
1.1 FORMATION INITIALE	Orange			Orange	Vert			Vert	Vert	Orange						Vert	
1.2 PAYSAGE DE LA FORMATION ET EQUIPEMENTS	Vert			Orange			Vert	Orange	Vert	Vert			Orange			Vert	
1.3 RECHERCHE ET INNOVATION		Vert	Vert				Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert				Orange	
2.1 RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI	Vert		Vert				Vert	Vert			Orange	Orange	Orange				
2.2 STRATEGIE BAS-CARBONE			Orange			Orange	Orange	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Rouge	Orange		
2.3 MOBILITE			Vert		Vert		Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert					
2.4 BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT			Vert	Vert		Vert		Vert	Vert		Vert	Vert			Vert		
3.1 NUMERISATION	Orange	Orange	Orange	Vert		Rouge		Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge	Orange	Rouge	Rouge		
3.2 FRICHES			Orange					Vert			Orange				Orange		
3.3 POLITIQUE INDUSTRIELLE								Orange	Vert		Rouge		Orange			Vert	
3.4 ECONOMIE CIRCULAIRE			Orange			Orange		Orange	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange	Vert	Vert		
3.5 TOURISME	Rouge			Vert	Vert		Vert	Orange	Vert		Vert	Vert	Orange		Orange	Rouge	
3.6 SOUVERAINETE ALIMENTAIRE		Orange				Orange	Vert	Vert			Vert	Vert			Orange		
3.7 TERRITOIRES LOCAUX			Vert	Vert			Vert	Vert		Vert	Vert	Orange			Vert		
4.1 INCLUSION SOCIALE	Vert			Vert	Vert		Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert				
4.2 EMPLOI	Vert		Orange	Vert				Vert		Vert						Orange	
4.3 SANTE	Orange		Orange	Vert	Vert		Vert	Vert	Vert		Vert		Vert			Vert	
4.4 EGALITE DES CHANCES			Vert		Vert					Vert						Orange	
5.1 ADMINISTRATION CONNECTEE, INNOVANTE, PERFORMANTE	Rouge			Vert			Orange	Vert	Vert	Rouge		Vert				Orange	
5.2 GOUVERNANCE PARTICIPATIVE																Vert	
6.1 CADRE DE VIE DE QUALITE	Vert			Vert	Vert			Orange	Orange		Vert		Vert		Vert		
6.2 PREVENTION						Vert			Vert		Vert		Vert		Vert		Vert